

# La Tunisie en révolution pour s'assurer un meilleur avenir!

Au cours de l'hiver 2010, la Tunisie, le pays «le plus stable et le plus performant sur le plan économique de la région d'Afrique du Nord»<sup>1</sup>, entre en révolution. Ensuite, 29 jours sont suffisants pour que les masses populaires se débarrassent du dictateur. Pourquoi la société tunisienne, habituellement portée au compromis, explose-t-elle comme un baril de poudre? Une autre Tunisie: démocratique, sociale et souveraine est-elle possible? Le combat pour l'annulation de la dette odieuse peut-il y contribuer?

## Un système qui ne profite qu'à une minorité!

Si l'on en croit une certaine propagande officielle, largement relayée à l'extérieur, le modèle de développement tunisien est une réussite. La Tunisie se voit même attribuer le statut de «pays émergent», assez souvent agrémenté des compliments des IFI.<sup>2</sup> Une croissance économique soutenue,<sup>3</sup> des statistiques sociales falsifiées et une soumission populaire imposée par la dictature, nourrissent alors la propagande officielle. Celle-ci permet d'occulter la grave crise sociale qui couve dans le pays depuis de longues années.

L'aspect le plus manifeste de cette crise est sans conteste l'extension de la pauvreté,<sup>4</sup> du fait notamment, de l'aggravation de la crise de l'emploi<sup>5</sup> et de l'érosion du pouvoir d'achat des masses populaires. Pour la quasi-totalité des actifs tunisiens, s'assurer un revenu est souvent assez hypothétique, le travail étant l'unique source de revenu. Le «statut» de chômeur n'étant pas reconnu, le nombre d'actifs privés de travail qui ne touchent aucune indemnisation chômage de la part de l'état est important. Les travailleurs à «temps partiel non désiré», nombreux dans les activités en rapport avec le tourisme ou l'agriculture où le travail saisonnier est la règle, ne perçoivent pas non plus d'indemnités, bien qu'ils soient condamnés au chômage une bonne partie de l'année. D'autres catégories d'actifs occupés sont dans le même cas, notamment dans le secteur informel où il n'existe pas de système de congés payés, de congés maladie et encore moins d'indemnités de chômage. Cette tendance à la précarisation contraste avec l'accroissement substantiel des revenus du capital, dopés par

---

**Fathi Chamkhi**

est professeur de géographie de développement à l'université de Manouba à Tunis et speaker de Raid-Attac en Tunisie.

un système combinant libéralisme économique, dictature politique, et enrichissement rapide et illicite d'un certain nombre de familles liées au couple présidentiel.

Cette crise sociale s'aggrave à partir de 2008, du fait des retombées de la crise financière internationale. Les prix des produits de consommation courante connaissent alors une hausse significative, accentuant par la même les effets désastreux de la politique d'austérité et la soumission des services publics à la logique marchande. Cette situation déclenche plusieurs mouvements sociaux, un peu partout dans le pays, notamment dans le bassin minier de Gafsa, où toutes les villes, plus particulièrement celle de Redeyef, s'insurgent durant plusieurs mois. Malgré une violente répression, tous ces mouvements contribuent à alimenter la grogne générale.

La révolution se nourrit aussi d'une crise politique, résultat de 23 ans de dictature. A la fin de son long règne, Ben Ali avait réussi à confisquer toutes les libertés et à corrompre la quasi-totalité de ses adversaires politiques. Les perspectives d'un assouplissement politique paraissent tout aussi improbables. A cela s'ajoute une dérive mafieuse du pouvoir sous l'impulsion des clans constitués autour des deux familles Ben Ali et Trabelsi (famille de l'épouse du dictateur). Mettant à profit la dictature, ces deux clans réussissent à s'accaparer un pan entier de l'appareil productif et à soumettre la quasi-totalité de l'activité économique à leurs lois et pratiques mafieuses. Dans toutes les classes sociales, notamment les plus déshéritées, l'arrogance et les exactions des clans Ben Ali/Trabelsi sont perçues comme des actes humiliants et blessants. La dégénérescence mafieuse du pouvoir de Ben Ali exaspère également la bourgeoisie des affaires qui finit par se détourner de Ben Ali, sans pour autant oser remettre son pouvoir en question. Pour la révolution, l'heure de la délivrance sonne enfin.

Ce tableau serait incomplet si l'on exceptait le rôle des forces capitalistes néo-libérales qui, vers le milieu des années 80', profitent de la faillite du modèle de développement initié par Bourguiba après 1956 sous le contrôle bureaucratique de l'état, pour renforcer leur domination sur la Tunisie. Ainsi, poussé à la crise économique et la quasi cessation de paiement de l'état et le souvenir de la révolte du pain de 1984, le gouvernement a fini par jeter l'éponge face aux pressions des institutions financières internationales qui le pressait à adopter leur plan d'ajustement structurel. En juillet 1987, le premier ministre et ex-gouverneur de la Banque centrale de Tunisie donne son accord à la Banque mondiale et au Fonds monétaire international pour la mise en application des mesures capitalistes néolibérales. Moins d'un an et demi plus tard, le

général Ben Ali prend le pouvoir à la faveur d'un coup d'État en novembre 1987.

La politique néolibérale fragilise davantage la société. Le retour à la croissance économique qu'elle opère, se réalise au prix du démantèlement de la politique de régulation sociale, de la déréglementation du marché du travail, dévaluation de la monnaie locale, la suppression des protections douanières du marché local, privatisation des entreprises du secteur public et augmentation des transferts nets négatifs de capitaux vers l'étranger, au titre de la dette extérieure et de l'investissement direct étranger, etc.

En 1995, le dictateur signe avec l'UE un accord global et durable de libre échange qui est comparable, à plusieurs égards, au Traité de Barde de 1881 par lequel la France officialisa sa domination colonialiste sur la Tunisie. Au cours de son long règne, le dictateur signe une cinquantaines d'accords de protection de l'investissement, notamment celui avec la France (octobre 1997) qui formalisent la domination économique étrangère de la Tunisie. Cette politique permet un transfert massif d'actifs nationaux vers le capital mondial, notamment européen: 73,5 pour cent des actifs privatisés entre 1987 et 2012 ont été au profit d'investisseurs étrangers. De plus, la politique imposée par la mondialisation capitaliste néolibérale permet aux entreprises transnationales de raffermir leur main-mise sur l'économie locale: en 2011, elles réalisent environ un quart de l'investissement global, sont le second employeur après l'État et réalisent les deux tiers des exportations de la Tunisie.

En fait, le dictateur n'était que le chien de garde d'une domination étrangère qui exploite la Tunisie sur un mode capitaliste, antinational/néocolonial et antisocial. Face à ce système et face à la dictature qui le protège, les masses populaires et surtout la jeunesse, sont alors désarmées et forcément soumises. La révolution change soudainement la donne.

### **Une Tunisie nouvelle; démocratique, sociale et souveraine est nécessaire!**

Le 17 décembre, à la suite de l'immolation d'un jeune chômeur/vendeur ambulant de légumes à Sidi Bouzid (Centre Ouest de la Tunisie), un groupe de manifestants indignés et en colère se rassemble devant le siège du Gouvernorat. Les jours suivants, la contestation gagne les villes voisines. Elle se heurte très violemment aux brigades anti-émeutes. La première victime, tuée par balle, tombe le 24 décembre. Les vidéos des manifestations, filmées avec les téléphones portables, sont diffusées largement et presque en temps réel, sur le réseau social Facebook et à la

télévision satellitaire Al Jazeera. Internet sert alors de relais pour propager des mots d'ordres de grève et pour assurer la coordination des mobilisations. Les plus jeunes en tirent le meilleur parti.

En quelques jours tout le pays se dresse contre la dictature. Le 14 janvier 2011, le dictateur est contraint de quitter le pays. Cette victoire inespérée nourrit les aspirations démocratiques et sociales, notamment, des jeunes et des classes populaires. Le démantèlement du pouvoir de la dictature avance rapidement: dissolution du parti du dictateur et de la constitution qui consacrait son pouvoir dictatorial, éviction de son gouvernement, affaiblissement de l'appareil répressif centralisé autour de la Dékhilia<sup>6</sup>, reconnaissance des libertés fondamentales (droits d'association, de réunion, de manifestation, d'expression, etc.) et organisation des premières élections libres de l'histoire du pays.

Cependant, sur le plan social, tout ce qui a été fait jusqu'à présent se limite à des mesures de replâtrage déjà en cours sous Ben Ali, aussi bien en matière d'emploi, de lutte contre la pauvreté extrême que d'un soutien ponctuel aux régions périphériques déshéritées et marginalisées. Ces mesures paraissent dérisoires face à l'aggravation de la crise sociale qui s'est nourri de la récession économique: le nombre de chômeurs a presque doublé: passant d'un demi million avant le 14 janvier, à près d'un million actuellement. Ce chômage touche plus particulièrement les femmes, dont le taux de chômage avoisine 28 pour cent (15% chez les hommes), les jeunes de moins de 25 ans (le tiers des chômeurs) et les jeunes diplômés de l'université, qui représentent aujourd'hui le quart de l'effectif total des chômeurs.

Par ailleurs, la question centrale qui reste posée en Tunisie, un an et demi après la chute du dictateur, concerne la domination de la Tunisie par les puissances étrangères. Cette domination qui s'exerce par le biais de plusieurs leviers économiques et politiques n'a pas faibli après la révolution. Bien au contraire, les grandes entreprises européennes et les puissances financières demeurent les véritables maîtres de la destinée de la Tunisie. Ils continuent de structurer l'économie locale et l'espace national selon leurs seuls intérêts. Leurs outils essentiels sont les investissements directs, la dette, les conditionnalités et les traités<sup>7</sup> qu'ils imposent au pouvoir politique local. C'est ce que confirme la nouvelle offensive capitaliste néolibérale de le Conseil européen, que celui-ci mène depuis quelques mois, contre quatre pays arabes dont la Tunisie et qui vise, essentiellement, à intégrer, chacun d'entre-eux, dans une »zone de libre-échange complète et approfondie«<sup>8</sup>.

Cette domination opère une ponction importante de valeurs au profits des centres capitaliste du nord. Ainsi, le pourcentage des revenus

transférées par les entreprises transnationales opérant en Tunisie et par le biais la dette extérieure publique (service de la dette), par rapport au PIB, dépassent une moyenne de 10 pour cent par an, au cours des 20 dernières années. En 2000, ce pourcentage a culminé à 15,6 pour cent. Dans le même temps, ces entreprises bénéficient d'avantages fiscaux<sup>9</sup> et le droit de transférer la totalité des revenus réalisés en Tunisie.

Ce rapport de domination va à l'encontre du droit du peuple tunisien de disposer de lui-même en toute liberté. L'accomplissement de ce droit est la condition fondamentale pour la mise en place d'une politique économique et sociale au service des aspirations populaires exprimées à travers la révolution. Encore plus grave, cette domination est perçue comme une fatalité par la majorité des partis politiques. Beaucoup aussi, notamment parmi les intellectuels, pensent que c'est un mal nécessaire. Par contre, au sein des masses populaires, le sentiment anti-impérialiste est très fort. Le passé colonial, la question palestinienne et, surtout, le coût social de cette domination qui pèse sur leurs épaules, nourrissent ce sentiment chez les classes populaires et, plus particulièrement, chez les jeunes.

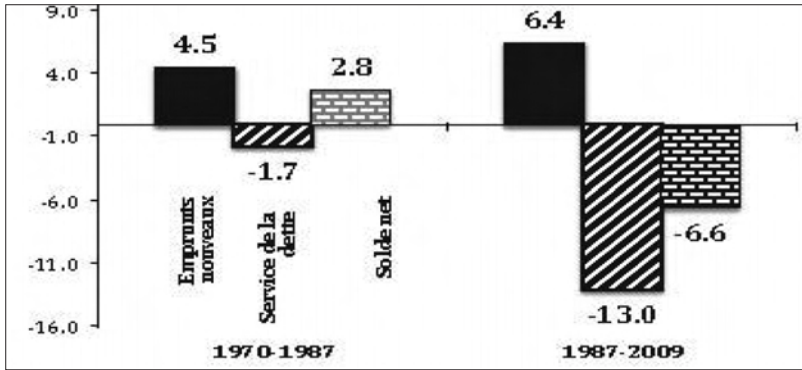
Cette divergence fondamentale entre, d'une part, la classe politique et les élites, et les classes populaires et la jeunesse, d'autre part, explique le nationalisme fréquent du discours des politiques, qui exaltent le sentiment national du peuple, alors que leurs options politiques et économiques demeurent inféodées aux exigences de la mondialisation capitaliste néolibérale. L'acceptation du pouvoir post-révolutionnaire de la dette de la dictature illustre bien cette attitude.

### **La dette, un rôle antidémocratique et antisocial!**

La révolution tunisienne est avant tout l'expression d'aspirations populaires fortes pour la justice sociale, la dignité et la liberté. La dette publique externe, en tant que pierre angulaire de la domination étrangère, constitue l'un des obstacles majeurs à la réalisation de ces aspirations. Au cours du dernier quart de siècle, elle est devenue un levier de commande de politiques économiques et sociales imposées de l'extérieur, un puissant mécanisme de transferts financiers vers les créanciers étrangers et un outil de l'oppression politique.

Les emprunts publics extérieurs, nous assure-t-on, servent à pallier »l'insuffisance structurelle de l'épargne locale«. Autrement dit, l'état tunisien ferait appel aux emprunts extérieurs afin de financer le développement et la modernisation du pays. Tout cela est faux! De 1987 à 2009, la Tunisie a remboursé plus qu'elle n'a reçu au titre de la dette (voir graphique suivant). Elle est exportatrice nette de capitaux d'emprunts. Dès

lors, l'état est obligé de contracter de nouveaux emprunts dans le seul but de rembourser les emprunts antérieurs, et non pas pour financer le prétendu développement. De plus, l'état se voit contraint d'affecter une partie de ses recettes fiscales au paiement du service de la dette, en plus de la totalité des emprunts nouveaux.



*Solde des transferts financiers nets au titre de la dette à moyen et long terme (MLT) Tunisie 1970–2009 en milliard de dinars tunisiens<sup>10</sup>*

En fuyant, le dictateur a laissé derrière lui une dette totale qui se monte à 30'000 millions de dinars (15 milliards d'euros). La charge de son remboursement représente 114 pour cent des dépenses publiques de développement régional, de l'emploi, de la formation professionnelle et des affaires sociales, programmées en 2012. Cet endettement n'a pas amélioré les conditions de vie de la grande majorité des tunisiennes et des tunisiens et la fortune accumulée par le clan Ben Ali en 23 ans de pouvoir démontre que d'importants détournements ont été effectués avec la complicité de certains créanciers. A cela s'ajoute tous les remboursements effectués par la Tunisie sur sa dette publique extérieure. Selon les données de la Banque mondiale, la Tunisie a en effet remboursé, depuis 1970, 2.5 milliards de dollars de plus que ce qu'elle a emprunté sur la même période.<sup>11</sup>

La poursuite du paiement du service de la dette empêche la transformation progressiste de la société, fragilise la transition démocratique et nuit gravement à la stabilité de la Tunisie. C'est pour ces raisons que l'association RAID a pris l'initiative, au lendemain de la fuite du dictateur, d'une campagne pour un moratoire sur le paiement de la dette et pour un audit citoyen de celle-ci afin de déterminer sa partie odieuse que le gouvernement tunisien pourra annuler.

Cette campagne a permis de démystifier le rôle de la dette en expliquant, grâce à un effort soutenu d'explication, à travers de nombreux



*Manifestation organisée par Raid le 25 septembre 2012 à Tunis pour exiger un moratoire sur le paiement de la dette.*

meeting-débats organisés un peu partout en Tunisie et, les analyses et les publications qui les ont accompagnés ont été faites dans cette direction, son rôle dans le renforcement de la dictature et dans l'aggravation de la crise sociale.

La décision du gouvernement élu de poursuivre le paiement du service de la dette (4 milliards de dinars en 2012) entraîne, au moins, quatre effets négatifs; à savoir:

1. S'endetter davantage! Sankara disait:»Nous ne pouvons pas payer la dette, parce que nous n'avons pas de quoi payer!« La Tunisie non plus, tout comme le Burkina en 1987, n'a pas de quoi payer la dette! Dans ce cas, une seule solution possible: emprunter. Le choix de suspendre le paiement du service de la dette, comme le préconise Raid, aurait pu éviter à la Tunisie de s'endetter davantage.
2. Déficit budgétaire: Les quatre milliards qui vont être empruntés vont engendrer un déficit budgétaire record (les 6,6% par rapport au PIB) de 2012. Le choix de suspendre le paiement du service de la dette aurait permis à l'état d'avoir un budget équilibré. Voire même, disposer d'une marge budgétaire pour ses programmes sociaux.
3. Conditionnalités plus fortes: Reconnaître la dette du dictateur, en décidant de poursuivre son remboursement et s'enfoncer dans la spirale de l'endettement, constitue un acte antisocial, antidémocratique et une complicité de fait avec la dictature. De plus, il renforce la soumission de la Tunisie aux diktats des puissances impérialistes.

4. Alors que le choix de suspendre le paiement de la dette aurait permis à la Tunisie de recouvrer sa souveraineté confisquée, et au gouvernement d'avoir la liberté pour orienter son action vers la satisfaction des besoins économiques et sociaux urgents de la de la société.

5. Enfin, la poursuite du paiement de la dette aggrave la politique d'austérité, en maintenant le gouvernement dans la logique de l'ajustement structurel et de la mondialisation capitaliste néolibérale. Pourtant, suspendre le paiement du service de la dette, aurait permis au gouvernement d'être à l'écoute des aspirations populaires profondes exprimées par la révolution.

Plusieurs associations, partis politiques et surtout le syndicat ouvrier l'Union Générale Tunisienne du Travail ont adopté des positions favorables à l'annulation de la dette de la dictature. Dans le même temps, les autorités tunisiennes continuent à faire du remboursement de la dette du dictateur la priorité de l'état.

- Le 21 janvier 2011, le Gouverneur de la Banque Centrale Tunisienne, déclare, lors de la conférence de presse, que: »La Tunisie remboursera ses dettes dans les délais.«<sup>12</sup>
- Les gouvernements transitoires, en validant le budget de l'état de 2011 préparé sous la dictature, ont du même coup reconnu sa dette et veillé à son remboursement dans les délais.
- L'ANC (Assemblée Nationale Constituante), issue des élections du 23 octobre 2012, a, à son tour, validé le budget de l'état préparé par le gouvernement transitoire non élu et maintien le paiement de la dette du dictateur.
- Le 11 mai 2012, l'ANC a adopté le budget complémentaire de l'état pour 2012, qui dit dans sa page 6 que: »L'état continuera à respecter ses engagements et ses obligations en payant le service de la dette publique dans les délais«.<sup>13</sup>

Cette attitude de la part du pouvoir élu contraste avec les exigences de la révolution et avec les dispositions du droit international concernant toute dette contractée par un pouvoir dictatorial, notamment la doctrine de la dette odieuse.

- La campagne pour l'annulation de la dette de la dictature initiée par Raid a obtenu des résultats encourageants sur le plan international, notamment:
- La résolution de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE sur les soulèvements démocratiques en Afrique du Nord et au Moyen-Orient



conséquences pour les pays ACP, pour l'Europe et pour le monde, réunie à Budapest (Hongrie) du 16 au 18 mai 2011, notamment le point 4 qui »demande à l'Union européenne de considérer une suspension temporaire du remboursement de la dette des pays concernés; souligne la nécessité de procéder à l'audit de ces dettes; demande que les avoirs des dirigeants corrompus soient gelés et restitués aux trésors des pays concernés.«<sup>14</sup>

- L'appel des 120 parlementaires européens et nationaux de Grèce, d'Allemagne, de Belgique et de France »Pour un audit des créances européennes à l'égard de la Tunisie« dans lequel on lit notamment: »Nous parlementaires européens, élus aux niveaux national et européen, demandons la suspension immédiate du remboursement des créances européennes sur la Tunisie (avec gel des intérêts) et la mise en place d'un audit de ces créances.«

- De plus, la résolution du Sénat de Belgique du 20 juillet 2011: »résolution visant à soutenir le développement économique et le renforcement de la cohésion sociale en Tunisie«, qui »demande au gouvernement: 1. De décider, dès à présent, d'un moratoire sur le remboursement de la dette bilatérale existante de la Tunisie à l'égard de la Belgique, y compris ses intérêts, ainsi qu'un audit permettant d'examiner en détail les aspects qui relèveraient de la définition de la >dette odieuse«. 2. De décider d'annuler dans les plus brefs délais la dette bilatérale de la Tunisie à l'égard de la Belgique si l'audit montre que tout ou partie de la dette relève de la définition de >dette odieuse« ...

- Et surtout, la résolution du Parlement européen du 10 mai 2012 sur le commerce pour le changement: stratégie de l'Union européenne en matière de commerce et d'investissements pour le sud de la Méditerranée après les révolutions du Printemps arabe (2011/2113(INI)), notamment le point 6 de ses »considérations d'ordre général« qui »juge odieuse la dette publique extérieure des pays d'Afrique du Nord et du Proche Orient sachant qu'elle a été accumulée par les régimes dictatoriaux, par le biais principalement de l'enrichissement personnel des élites politiques et économiques et de l'achat d'armes, utilisées souvent contre leurs propres populations; demande dès lors un réexamen de la dette, et notamment de celle liée aux dépenses d'armement.«<sup>15</sup>

Face à l'aggravation de la crise sociale, la récession économique et la tension sociale qui ne faibli pas, et considérant que l'intérêt national exige que toutes les ressources financières de la Tunisie soient mobilisées pour faire face aux multiples besoins qu'exige la situation exceptionnelle que traverse notre pays, Raid vient de prendre l'initiative d'un appel qui va

être adressé aux membres de l'ANC, du Président de la République et du Gouvernement afin de demander:

1. La suspension immédiate du remboursement de la dette extérieure publique accumulée sous le régime de la dictature (avec gel des intérêts).
2. La mise en place d'un audit de cette dette, qui devra associer des représentants de la société civile et des experts internationaux indépendants, pour permettre de faire la lumière sur la destination des fonds empruntés, les circonstances qui entourent la conclusion des contrats de prêts, la contrepartie de ces prêts (les conditionnalités) ainsi que leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques.
3. D'annuler la dette odieuse que déterminera l'audit de la dette.

Cet appel est actuellement proposé aux associations, syndicats et partis politiques pour solliciter leur signature et leur implication dans la campagne pour l'annulation de la dette odieuse de la Tunisie. Dès et déjà, plusieurs d'entre-eux ont répondu favorablement à cette nouvelle initiative de Raid. Les prochains mois nous dirons dans quelle mesure nos efforts auront permis au processus révolutionnaire de surmonter les différentes manœuvres des forces contre-révolutionnaire qui essaient de maintenir en place, le système qui a été rejeté par la révolution et, de permettre à au processus de transformation sociale enclenché le 17 décembre 2010 de se poursuivre vers la réalisation des aspirations légitimes du peuple tunisien.

## Notes

- 1 BAD: Révolution tunisienne: enjeux et perspectives économiques. Note économique, Tunis, 11 mars 2011, [www.afdb.org](http://www.afdb.org)
- 2 Institutions financières internationales .
- 3 En moyenne 5% de croissance économique annuelle au cours du règne de Ben Ali.
- 4 Le Ministère des affaires sociales reconnaît un taux de 25% de personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté, alors que la dictature prétendait que la pauvreté ne touchait que 3,8% de tunisiens.
- 5 Un taux de chômage persistant élevé à environ 15% couplé à une extension phénoménale du sous-emploi qui concerne environ 60% des actifs occupés.
- 6 Ministère de l'Intérieur.
- 7 Accords sur le libre échange (surtout celui avec l'Union Européenne de 1995), accords sur la protection des investissements (54 accords ont été signés à ce jour, surtout celui avec la France en octobre 1997), accord sur l'ajustement structurel (avec les IFI en 1986), etc.
- 8 <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/12/62>
- 9 Important exonération de l'impôt sur les bénéfices pendant 10 ans, de la TVA, allègement des cotisations sociales ([www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/doc.asp?mcat=12&mrub=92&msrub=208&dev=true#exportation](http://www.tunisieindustrie.nat.tn/fr/doc.asp?mcat=12&mrub=92&msrub=208&dev=true#exportation))
- 10 [www.bct.gov.tn/bct/siteprod/francais/publications/index.jsp](http://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/francais/publications/index.jsp)
- 11 <http://data.worldbank.org/country/tunisia>
- 12 [www.pm.gov.tn/pm/actualites/actualite.php?lang=fr&id=1997](http://www.pm.gov.tn/pm/actualites/actualite.php?lang=fr&id=1997)
- 13 [www.scribd.com/doc/90577779/Budget-de-l-état-2012](http://www.scribd.com/doc/90577779/Budget-de-l-état-2012) (en arabe)
- 14 [www.europart.europa.eu/intcoop/acp/60\\_21/pdf/adopted\\_ap100.958\\_fr.pdf](http://www.europart.europa.eu/intcoop/acp/60_21/pdf/adopted_ap100.958_fr.pdf)
- 15 <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/12/62>